

NUMERO : 2025-145
DÉCISION DU MAIRE

Le Maire de la ville de Sarcelles,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2020-063 du Conseil municipal du 05 juillet 2020, reçue en sous-préfecture le 07 juillet 2020, portant délégation de pouvoir au Maire,

Vu la proposition de Monsieur Enzo Fella, 4B rue Hoche, 92170 Vanves, ayant pour objet l'animation d'une rencontre autour du métier de créateur littéraire sur les réseaux sociaux le lundi 26 mai 2025,

Considérant les orientations de la Ville de Sarcelles dans le domaine de la politique culturelle,

Décide :

Article 1 : De conclure un contrat avec Monsieur Enzo Fella, 4B rue Hoche, 92170 Vanves, ayant pour objet l'animation d'une rencontre autour du métier de créateur littéraire sur les réseaux sociaux le lundi 26 mai 2025 pour un montant de 308.01 euros nets de taxes et d'autoriser la signature dudit contrat et de toute pièce annexe idoine.

Article 2 : Que la dépense sera imputée sur le budget communal.

Fait à Sarcelles, le 04 juillet 2025.

Le Maire
Patrick HADDAD

